

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 52613 Société : R.A.D

Actif **Pensionné(e)**

Autre : 70 ans

Nom & Prénom : BENNANI KHIR ABDELKHA

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : 75, RUE AL FOURAT MAARIF CAST

Tél. : 06.89.23.40.70

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENNANI Majda
Médecin Santé Publique
CASA - ANFA

INDE
081219618

Date de consultation : 12/01/2021

Nom et prénom du malade : BENNANI KHIR

Age:

Lien de parenté : **Lui-même**

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : allergie (Renialat)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : + sin

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer ces renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : ACC



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/21		-C	€ 0	 Dr. BENNANI Maha Médecin Santé Publique CASA - ANFA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES STADES 2010 50, Rue Al Foutat - Casablanca Tél : 05 22 25 49 25 RC : 245509 - Pie. : 35873067 IF - 40436642	12/01/2021	173,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/01/2021	Echographie +400 D	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

le 12/01/21

Mme BENNANI GHANIM

ABDELGHANI

500-

① Cintec CP
1 gél sou.



PPV: 50DH00
PER: 02/23
LOT: J522

② Flexonase, pte.
2 pte boîte



ID : 637164
GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 123,60 DH
6 118001 140299

123,60

173,60

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Foutat - Casablanca
Tél : 05 22 25 49 25
RC : 245509 - Pla. : 35873067
IF : 40436642

Cachet du médecin

Dr BENNANI Majda
Secteur Santé Publique
L.A.A - ANFA

ORDONNANCE

le 12/01/21

Mr/Mme BENNANI KHIR
ABDELGHANI,

Female schwangerschaft
de la prostate
(Adenome?)



Cachet du médecin

Dr. BENNANI Majda
Médecin Santé Publique
CASA - ANFA



Dr BENNISS Fouad

Pr FATHI Khadija

Dr LARAQUI BENSOUDA Nadia

الدكتور بنيس فؤاد

الأستاذة فتحي خديجة

الدكتورة العراقي بنسودة نادية

Date : 12/01/2021.....

Facture N° : 000141/2021

➤ Nom patient : Mr. **BENNANI ABDELGHANI**

➤ Examen(s) réalisé(s) : ECHO PROSTATIQUE

➤

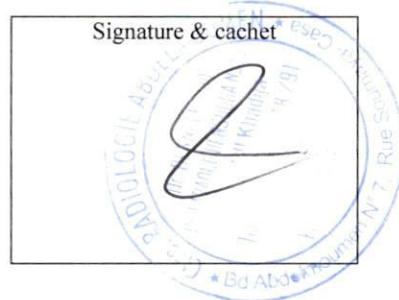
➤ Net à payer T.T.C : 400 DH

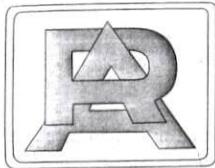
➤ Arrêter la présente facture a la somme de : QUATRE CENTS DH

➤ Mode de règlement : CHEQUE ATWB 003381

L'adhérent :

Signature & cachet





Dr BENNISS Fouad

Pr FATHI Khadija

Dr LARAQUI BENSOUDA Nadia

الدكتور بنيس فؤاد

الأستاذة فتحي خديجة

الدكتورة العراقي بنسودة نادية

Médecin Traitant : DR BENNANI M.....

Nom du patient : MR.BENNANI.ABDELGHANI.....

Examen réalisé : ECHO.PROSTATIQUE..... Date : ..12/01/2021.....

COMPTE RENDU

RC : 70 ans, Prostatisme.

RESULTATS :

- Vessie de capacité moyenne à paroi régulière et à contenu transsonique, non lithiasique.
- Discrète surélévation du plancher vésical par la prostate.
- Prostate légèrement augmentée de volume, présentant une structure normale et des contours réguliers, mesurant 36x45x42 mm de diamètres, soit un volume de 36 cc.
- Vésicules séminales d'aspect échographique normal.
- Reins de taille normale, de contours réguliers, avec bonne différenciation cortico-médullaire et absence de dilatation des cavités excrétrices rénales
- Les uretères ne sont pas dilatés.
- Résidu post mictionnel évalué à 20 cc.

CONCLUSION :

- Discrète Hypertrophie prostatique sans retentissement sur le haut appareil urinaire.
- Petit résidu post mictionnel évalué à 20 cc.

**Confraternellement
DR F. BENNISS**